



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE LA RECHERCHE**

Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle

**Bureau des emplois, du recrutement et de la formation initiale des
personnels de l'enseignement technique**

Dossier suivi par : Yves SCHENFEIGEL
Tél. : 01.49.55.51.75
Mel : yves.schenfeigel@agriculture.gouv.fr
Fax : 01.49.55.52.25
Adresse : 1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Suivi par : D.R.A.F. / D.A.F. - S.R.F.D. / S.F.D. des agents concernés

**NOTE DE SERVICE
DGER/SDEPC/N2007-2100**

Date: 22 août 2007

Date de mise en application : **Immédiate**

Date limite de réponse : **21 septembre 2007**

**Objet : Appel de candidatures pour le poste de directeur adjoint chargé de la formation initiale
scolaire (02) du LEGTA de Pouembout (Nouvelle-Calédonie). Rentrée scolaire : 20 février 2008.**

MOTS-CLES : Mise au mouvement du poste de directeur adjoint de l'EPLEFPA de Pouembout.

Destinataires	
<i>Pour exécution :</i> Mesdames, Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt – Les Directeurs de l'Agriculture et de la Forêt Mesdames, Messieurs les Chefs des Services Régionaux de la Formation et du Développement - les Chefs des Services de la Formation et du Développement Madame, Messieurs les Directeurs des Etablissements de l'Enseignement Supérieur Mesdames, Messieurs les Directeurs et Directrices des Etablissements Publics d'Enseignement et de Formation professionnelle Agricoles	<i>Pour information :</i> Organisations syndicales des personnels de l'enseignement technique
OBSERVATIONS : CETTE NOTE DE SERVICE EST DIFFUSEE INTEGRALEMENT SUR INTERNET www.chlorofil.fr et NOCIA	

La présente note de service présente le poste offert de directeur adjoint chargé de la formation scolaire de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de Pouembout en Nouvelle Calédonie. **Ce poste est vacant au 20 février 2008 date de la rentrée scolaire.**

Cette note de service ne reprend pas les dispositions générales des emplois de direction telles que décrites dans la note de service DGER/SDPEC/N2007-2015 datée du 11 janvier 2007.

Envoi des dossiers :

A. La démarche administrative :

Elle consiste à confirmer à la DGER, sous couvert de la voie hiérarchique, la candidature pour le poste proposé.

A cet effet, **le candidat** adressera, par la voie hiérarchique,

- UN EXEMPLAIRE COMPLET du formulaire annexé à la présente note (annexe A recto/verso ainsi que l'annexe B) ;
- UN *CURRICULUM VITAE* actualisé avec photo d'identité.

à la DRAF (DAF) – SRFD (SFD) de la région dont il dépend, ou à son supérieur hiérarchique pour les agents en administration centrale

au plus tard le 21 septembre 2007 (cachet de la Poste faisant foi).

A titre d'information, un exemplaire de l'annexe A et du *curriculum vitae* sera adressé à la DGER/SDEPC et au SG/DMC sous forme papier ou électronique aux adresses suivantes :

Instance	Adresse	Adresse électronique
DGER	Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle SDEPC/BERFI 1 ^{er} avenue Lowendal 75700 Paris 07 SP	yves.schenfeigel@agriculture.gouv.fr , annick.marty@agriculture.gouv.fr , thierry.larive@agriculture.gouv.fr
SG	Délégation à la mobilité et aux carrières SG/SRH/DMC 78 rue de Varenne 75700 PARIS 07 SP	claudio.poly@agriculture.gouv.fr monique.bricage@agriculture.gouv.fr

L'**autorité hiérarchique** (DRAF (DAF) – SRFD (SFD) pour les agents en services déconcentrés ou directeur général pour les personnels en administration centrale) retournera à l'agent l'accusé de réception (annexe B) de sa candidature, dès réception.

L'autorité hiérarchique complètera chaque formulaire en portant un avis circonstancié en cadres 4 et 5 du formulaire, puis transmettra à la DGER l'ensemble des demandes collectées, au plus tard le **28 SEPTEMBRE 2007.**

B. la démarche de candidature auprès de l'autorité académique :

Les postes de direction sont des postes à profil. Aussi, les candidatures de principe aux fonctions de directeur et de directeurs adjoints d'EPLEFPA seront présentées sous la forme d'une **lettre de motivation** accompagné d'un **curriculum vitae** actualisé avec photo d'identité récente. La lettre et le *curriculum vitae* sont adressés à chaque autorité académique sous l'autorité de laquelle se situe le poste visé, **ce avant le 21 SEPTEMBRE 2007**.

Les coordonnées des autorités académiques figurent en annexe C à la présente note. Les candidats sont invités à prendre contact avec l'autorité académique d'accueil, pour présenter leur candidature et prendre connaissance des caractéristiques du poste offert.

C. la procédure d'examen des candidatures :

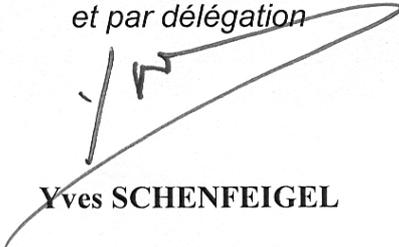
L'autorité académique d'accueil examinera les candidatures et transmettra son avis à l'administration centrale du ministère de l'agriculture et de la pêche (Direction générale de l'enseignement et de la recherche). L'instruction finale des dossiers est conduite par la DGER (Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle) en partenariat avec le Secrétariat général (Délégation à la mobilité et aux carrières).

Sur la base de ces différents avis, et après consultation de la commission consultative paritaire des personnels de direction, le Directeur général de l'enseignement et de la recherche propose au Secrétaire général les nominations sur les emplois de direction d'EPLEFPA. L'attention des candidats est appelée sur le fait que seule la décision de nomination signée du Secrétaire général du ministère a valeur juridique, et peut déclencher la procédure de passation de service au sein de l'EPLEFPA.

POSTE OFFERT

DIRECTEUR ADJOINT D'EPLEFPA CHARGE DE LA PEDAGOGIE (02) DE POUEMBOUT

*Pour le Directeur général de
l'Enseignement et de la Recherche
et par délégation*


Yves SCHENFEIGEL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET LA PECHE		
DEMANDE de MUTATION ou d'AFFECTATION SUR POSTE DE DIRECTION : RENTREE SCOLAIRE 2008	REPLIR EN MAJUSCULES ET ENVOYER : AVANT LE 21 SEPTEMBRE 2007 1 Exemple à la : DAF – SFD	
<p>① NOM & PRENOM : _____ NOM DE JEUNE FILLE : LE 6 SEPTEMBRE 2006</p> <p>GRADE : _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>ECHELON : _ _ _ _ CORPS : _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>DATE DE 1^{ère} TITULARISATION AU M.A.P. : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>DATE DE TITULARISATION DANS LE CORPS ACTUEL : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>LISTE D'APTITUDE : _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>SITUATION FAMILIALE : Marié(e) ou Pacsé(e) _ _ Veuf(ve), Divorcé(e), Vie Maritale, Cél. _ _ </p> <p>Nombre d'enfant(s) de moins de 20 ans à charge _ _ Autorité parentale unique _ _ Garde partagée _ _ </p> <p>Enfant et/ou conjoint(e) handicapé(e) _ _ </p> <p>EN CAS DE DEMANDE DE MUTATION AVEC LE (LA) CONJOINT(E) EN POSTE AU M.A.P. , précisez son NOM et PRENOM, corps / grade ainsi que son affectation actuelle :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		
<p>② ETABLISSEMENT : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>CATEGORIE DE POSTE : _ _ _ </p> <p>DATE D'AFFECTATION DANS LE POSTE ACTUEL : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>DATE D'AFFECTATION, EN QUALITE DE TITULAIRE, DANS LE POSTE ACTUEL : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>TEMPS DE TRAVAIL ACTUEL : _ _ _ _ _ %</p>		
<p>DATE DE PRISE DE FONCTION EN QUALITE DE « FAISANT FONCTION » :</p> <p>de Directeur : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ ou de Directeur-adjoint : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>ANNEE DE DETACHEMENT DANS LE STATUT D'EMPLOI DE PERSONNEL DE DIRECTION :</p> <p> _ _ _ _ _ </p>		
NOTATIONS ADMINISTRATIVES :	2004-2005 : _ _ _ _	2005-2006 : _ _ _ _

③ NOM / PRENOM :	MEL :		
	TEL. :		
POSTE DE DIRECTION EN EPLEFPA DEMANDE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2008			
LIBELLE ETABLISSEMENT	CODE	LIBELLE CATEGORIE DU POSTE	CODE
1) POUEMBOUT (Nouvelle-Calédonie)			
MOTIF DE LA DEMANDE :			
« Je m'engage à accepter toute LE affectation (correspondant à mon vœu) qui me sera proposée »		<u>Réécrire la mention « Lu et approuvé »</u>	
SIGNATURE			

④ AVIS CIRCONSTANCIE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :

DATE :

SIGNATURE :

⑤ **AVIS CIRCONSTANCIE DU DIRECTEUR REGIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET / D.A.F. :**

DATE :

SIGNATURE :

ANNEXE C

Coordonnées des DRAF/DAF :

REGION	PRENOM & NOM	TELEPHONE
ALSACE	JEAN-JACQUES DUCROS	03 88 25 20 00
AQUITAINE	HERVE SERVAT (par intérim)	05 56 00 42 22
AUVERGNE	MICHEL MAGIMEL	04 73 42 14 17
BOURGOGNE	CHRISTIAN VANIER	03 80 39 30 01
BRETAGNE	MARC MICHEL	02 99 28 21 21
CENTRE	ISABELLE CHMITELIN	02 38 77 40 14
CHAMPAGNE-ARDENNE	OLIVIER MARTIN DE LAGARDE	03 26 66 20 02
CORSE	JACQUES MERIC	04 95 51 86 53
FRANCHE-COMTE	ALAIN MARAVAL	03 81 47 75 00
ILE-DE-FRANCE	PHILIPPE MAUGUIN	01 41 24 17 17
LANGUEDOC-ROUSSILLON	CLAUDE MAGNIER	04 67 10 19 00
LIMOUSIN	YANN DORSEMAINE	05 55 12 92 48
LORRAINE	LOUIS BIANNIC	03 87 56 40 41
MIDI-PYRENEES	DOMINIQUE PELISSIE	05 61 10 61 02
NORD-PAS-DE-CALAIS	ALAIN VERNEDE	03 20 96 41 00
BASSE-NORMANDIE	YVES RIOU	02 31 24 97 07
HAUTE-NORMANDIE	ODILE BOBENRIETHER	02 32 18 94 04
PAYS-DE-LA-LOIRE	PHILIPPE DE GUENIN	02 40 12 36 10
PICARDIE	EDITH VIDAL	03 22 33 55 00
POITOU-CHARENTES	MARTIN GUTTON	05 49 03 11 11
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	JEAN-MARIE SEILLAN	04 91 16 79 22
RHONE-ALPES	HERVE PIATON	04 78 63 13 13
GUADELOUPE	GILBERT GRIVault	05 90 99 09 11
MARTINIQUE	GILBERT FOURNIER	05 96 71 20 30
GUYANE	JEAN-PIERRE BASTIE	05 94 29 63 05
LA REUNION	MICHEL SINOIR	02 62 30 89 01
MAYOTTE	WILFRID FOUSSE	02 69 61 89 21
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	BRUNO GALIBER D'AUQUE	05 08 41 19 86
NOUVELLE CALEDONIE	PIERRE-YVES VION	687 23 24 31
WALLIS ET FUTUNA	FRANCOIS PERINET	00 981 72 04 00

DIRECTEURS ADJOINTS CHARGE DE LA FORMATION SCOLAIRE (02)

région	code	EPLEFPA	V/SV	sites	centres constitutifs	classement EPL	classement exploitation	classmt atelier	nbre classes	nbre élèves	Domaines de formation
Nouvelle- Calédonie	99GD10	Pouembout	V	4	5	3	3	-	14	242	Productions-services-aménagement